

FRANCE



# 98

Une enveloppe de

120 M€

pour soutenir l'innovation des entreprises du territoire

## PIA 4 RÉGIONALISÉ RÉGION AURA



### BÉNÉFICIAIRES

Start-up, TPE, PME, ETI  
Grande Entreprise (uniquement pour les projets de filière)



### FORME DE L'AIDE

Subvention et/ou Avance récupérable



### INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 50% des dépenses éligibles



### PÉRIODE

Instruction au fil de l'eau jusqu'en 2025  
Dans la limite des fonds disponibles

### FINANCEURS



**bpi**france

### QUELS PROJETS ?

A travers ce programme, l'État & la région Auvergne-Rhône-Alpes investissent conjointement pour financer les entreprises régionales autour de 4 axes principaux :

- ↳ **Transformation des PME par l'innovation (axe 1)** : une aide à la conception d'innovation, en phase d'étude de faisabilité ou de développement ;
- ↳ **Projets collaboratifs / I-démo régionalisé (axe 2)** : un soutien aux projets collaboratifs de recherche et développement conduits par un consortium qui rassemble au minimum 2 partenaires industriels ou de services dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche ;
- ↳ **Amélioration et transformation de filières (axe 3)** : un soutien à la structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D ;
- ↳ **Formations innovantes (axe 4)** : un soutien à l'ingénierie de projets partenariaux de formations professionnelles d'offres d'accompagnement innovantes.

### QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront prétendre à une aide significative pouvant représenter jusqu'à **50% des dépenses éligibles** :

- ↳ Jusqu'à **500 K€ en subvention** pour les projets d'innovation en phase de faisabilité ;
- ↳ Jusqu'à **500 K€ en avance récupérable** pour les projets d'innovation en phase de développement et de pré-industrialisation ;
- ↳ Jusqu'à **2 M€ mixant subvention & avance récupérable** pour les projets de structuration de filières.

⚠ Les projets seront instruits dans la limite des fonds disponibles et selon des critères reprenant les impacts technologiques, économiques, environnementaux, sociaux, le modèle d'affaires, la solidité du porteur de projet...



**Franck  
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

**ABF**  
DÉCISIONS  
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

**19 ANS**  
D'expérience

**220 M€**  
D'aides publiques  
obtenues en 2021

**7**  
Implantations  
en France

**98**  
Collaborateurs